



Compte-rendu

Réunion du comité syndical du 10 octobre 2012

Le vendredi 19 octobre 2012

I. Décision modificative n° 2

Mr le président expose qu'il convient d'inscrire au budget, les subventions attendues des différents partenaires du contrat de rivière. En conséquence, il propose d'inscrire les crédits suivants en section investissement :

- Recettes C/1388-311 Subventions 133 534,60 €
- Recettes C/1641-100 Emprunts - 133 534,60 €

Le comité syndical approuve cette inscription.

II. Etude piscicole

a. Présentation

Régis Talguen rappelle le contexte et le constat présenté suite à l'étude SAGE concernant la dégradation des peuplements piscicoles, malgré le bon état affiché de la qualité de l'eau avec 2 questions :

- Les états du peuplement piscicole sont-ils réellement dégradés par un dysfonctionnement d'origine anthropique ou sont-ils les reflets d'une évolution naturelle ?
- Quels sont les **différents facteurs anthropiques et/ou naturels** à l'échelle du bassin du Chéran pouvant être **responsable de l'état actuel** du peuplement piscicole et des populations de truite ?

Un cahier des charges a été proposé par les fédérations de pêche 73/74 et validé par l'agence de l'eau et l'ONEMA conduisant à la mise en œuvre d'une étude piscicole.

L'étude se déroulera sur 1 année (2013) avec l'embauche d'un post-doctorant qui sera basé au SMIAC. La démarche sera supervisée et accompagnée par les chargés d'études des deux fédérations.

Le président Guerraz précise que cette étude ambitieuse servira de base à la compréhension de cette problématique commune à plusieurs rivières.

b. Coût prévisionnel de l'étude

		Quantité	Coût unitaire	Coût TTC
CDD 1 an		1	41 000 €	41 000 €
Participation FDP 73	Mise à dispositions des données, relectures, échanges techniques, participation aux comités de pilotages, séminaires...	Pour mémoire		
Participation FDP 74	Mise à dispositions des données, relectures, échanges techniques, participation aux comités de pilotages, séminaires...	46	350	16 150 €
Organisation d'un Workshop	Location de la salle, repas, prise en charge des éventuels frais de déplacements	1	5 000 €	5 000 €
Tranche optionnelle	Organisation d'un séminaire de restitution + sollicitations prestataires (experts) externes	optionnel	13 000 €	13 000 €
Investissements liés au poste	-Licence Mapinfo - ordinateur + licence		2 800 €	3 348,8 €
			1 200 €	1 435,2 €
			Total	79 934 €

1

Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran
Mairie - 74540 Alby-sur-Chéran

Tél : 04 50 58 26 11/ 06 15 17 53 81 - Fax : 04 50 68 00 85

Mail : smiac@si-cheran.com Site Internet : <http://www.si-cheran.com>



Compte-rendu Réunion du comité syndical du 10 octobre 2012

c. Plan de financement

Le plan de financement est soumis à l'accord de plusieurs cofinanceurs.

Financement acquis à ce jour (en vert) :

- Agence de l'eau RMC
- AAPPMA de l'Albanais
- Fonds de conservation des Rivières sauvages

Financement soumis à accord et/ou potentiel en cours (orange)

- CG74
- PNR des Bauges
- Région

Auto Financement SMIAC **23 950,60€ ou 31 944€** (si refus CG74)

	Participation en %	Participation en € TTC
Agence de l'eau	38,69%	30 925 €
Conseil Général 74 Contact le 22/10	10%	7 993,4 €
Conseil Général 73	0%	0 €
Région lobbying FCRS	0%	0 €
SMIAC	29,96%	23 950,6 €
AAPPMA Albanais	12,51 %	10 000 €
Fonds de Conservation pour les Rivières Sauvages	8,84%	7 065 €
Parc Naturel Régional du Massif des Bauges réponse le 16/11	0%	0 €

d. Adoption du projet et plan de financement prévisionnel

Le projet et plan de financement sont adoptés en l'état avec les financements acquis, en cas de défaut d'un des partenaires (CG74) le SMIAC prendra en charge la part restante.

e. Création du poste de chargé d'étude pour l'étude piscicole

Le comité syndical donne pouvoir au Président pour organiser le recrutement. Le jury pressenti sera composé des chargés d'études des deux fédérations, des techniciens du SMIAC, du directeur des services et du président et vice-présidents. **La création de poste est validée**



Compte-rendu Réunion du comité syndical du 10 octobre 2012

III. Animations scolaires 2012/2013

a. Programme

94 demandes d'animations à ce jour. A noter une répartition inégale sur le bassin versant puisqu'aucune école de la CCCB n'est représentée.

b. Cout prévisionnel et plan de financement

Prestataire	Devis/animation		Nbr animations	Coût
Castellan	360,00 €	1/2 journée	0	0 €
	550,00 €	journée	3	1 650 €
Ballet-Leveiller	180,00 €	1/2 journée	3	540 €
	300,00 €	journée	17	5 100 €
Frapna	262,50 €	1/2 journée	35	9 188 €
Naturama	270,00 €	1/2 journée	17	4 590 €
sous-total				20 798 €
imprévus	10%			2 080 €
Total € TTC				22 877 €

Financier	Taux	Coût
Agence eau ?	50%	11 439 €
SMIAC	50%	11 439 €
Total		22 877 €

A ce jour, aucune certitude sur le financement de l'agence de l'eau (fin du 9^{ème} programme). Le cout résiduel pourrait être totalement à la charge du SMIAC.

Plusieurs remarques sont formulées concernant la répartition inégale et le nombre de demandes par établissement.

Afin d'anticiper sur la participation de l'agence de l'eau sur le programme à venir (2013/2014), il faudra instaurer une règle de participation par établissement (à définir).

c. Approbation du programme

Il est décidé de maintenir le niveau d'engagement envers les scolaires et de valider le budget prévisionnel des animations 2012/2013 à hauteur de 20 798 €.

Le budget prévisionnel 2012/2013 est approuvé.



Compte-rendu

Réunion du comité syndical du 10 octobre 2012

IV. Programme d'actions 2012/2014

Pascal Grillet et Régis Talguen présentent l'état d'avancement du programme d'actions et les objectifs validés par le comité syndical avec 6 grandes priorités.

a. Poursuivre la restauration des cours d'eau

La réalisation de l'étude piscicole en 2013 doit permettre d'identifier les pistes de travail avant d'engager des études complémentaires et d'éventuels travaux de restauration.

b. Poursuivre la gestion du transport solide et la gestion morphologique

La surveillance des ouvrages et sites sensibles continue, l'objectif est de mettre en place les principes du plan de gestion des matériaux.

Dans l'autre objectif affiché de faire respecter et favoriser la libre circulation des matériaux, le dialogue et le travail est d'ores et déjà engagé sur 2 sites (*Seuil de Banges et seuil de l'Aumône*) avec les gestionnaires et les institutions (DREAL).

c. Conserver l'espace de liberté de la rivière et les espaces de fonctionnement des milieux aquatiques

Dans l'optique d'adopter une approche intégrée de l'eau, le SMIAC doit se positionner en 2013 sur son rôle vis-à-vis des différents gestionnaires des zones humides sur le bassin versant. L'objectif est d'avoir un rôle de coordination, sans se substituer aux structures en place (ASTERS, SIGEA, CPNS).

Le SMIAC doit identifier les espaces de bon fonctionnement des milieux (*lien avec le Schéma régional de Cohérence écologique*) et également réfléchir aux mesures de protections à mettre en œuvre pour les préserver.

d. Poursuivre l'entretien des berges et des aménagements réalisés

Le SMIAC continue l'entretien des berges avec pour objectif d'augmenter le linéaire (25km/an), de rendre la DIG opérationnelle en 2014 et de mettre à jour la base de données invasives.

L'équipe engage dès à présent une étude de faisabilité pour la mise en place d'une équipe rivière.

e. Lutte contre les Pollutions

Un travail de suivi, d'information et de concertation avec les différents interlocuteurs (*industriels, agriculteurs, particuliers et collectivités*) sera engagé dès 2013 pour identifier et limiter les risques de pollutions accidentelles ou non (*phytosanitaires, industrielles, domestiques, décharges...*) en s'appuyant sur les collectivités ayant les compétences. L'objectif est de mettre en place un code des bonnes pratiques.



Compte-rendu

Réunion du comité syndical du 10 octobre 2012

f. Communiquer, Sensibiliser, Informer, Former

Contact a été pris avec une agence de conseil en communication pour travailler sur la définition d'une stratégie de communication. En amont, des pistes de travail sont d'ores et déjà envisagées :

- Refondre le site internet
- Utiliser les bulletins municipaux
- Etre présent dans la presse locale
- Rédiger une newsletter pour tenir informés les élus
- Présenter un rapport annuel dans les collectivités
- Faire un travail d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des riverains
- Continuer le journal du Chéran

.....

La valorisation du travail réalisé sera renforcée avec des actions déjà engagées comme la démarche de labellisation Rivières Sauvages, la valorisation des travaux de renaturation du Chatelard au sein de la PSD des bauges (*Promenade savoyarde de découverte*) et des actions à venir comme la sensibilisation du public (*appel à projets agence de l'eau RMC*)
L'objectif est d'identifier le SMIAC comme acteur ressource du bassin versant.

Les différents objectifs sont approuvés.

V. Questions diverses

a. Logo SMIAC

La mise à jour du logo du SMIAC est approuvée (devis de 100€, Frédéric Leray graphiste indépendant)

b. Inauguration des travaux de protection contre les crues du Dadon

Le Samedi 27 Octobre à 11 heures sur le site de la route de Balvé (Commune de Rumilly). Préalablement au vin d'honneur une visite commentée des différents sites concernés sera organisée (*Communes de Marigny et Rumilly*), sous la conduite des techniciens du SMIAC. Le rendez-vous est fixé à 10h15 sur le même site de la route de Balvey.

c. Réunion de travail avec le comité de bassin fier et la C3R

Le président Guerraz précise qu'une réunion de travail est programmée avec les représentants de la C3R (*Maurice Popp*), du SIABC (*Serge Bernard-Granger et Frédéric Chiri*) et du comité de bassin Fier (*Christian Jeantet et Julie Aniel, chargée de mission*).

Le travail portera sur le devenir du SIABC et les pistes de travail en commun avec le COMOP Fier aval et les perspectives à plus long terme (SAGE).



Compte-rendu Réunion du comité syndical du 10 octobre 2012



Feuille de présence - Réunion du Comité Syndical le 10 Octobre 2012 à Alby sur Chéran

Contact mail OK	<u>Délégués titulaires</u> à voix délibérative			Présent	Excusé	Absent	<u>Délégués suppléants</u> à voix délibérative			Présent	Excusé	Absent
Le Syndicat d'Aménagement du Bas Chéran	BONNET Michèle	<i>Boussy</i>			*	TRUCHE Patrick	<i>Albens</i>				*	
	BONTRON Fernand	<i>Cessens</i>	*			HECTOR Philippe	<i>Bloye</i>		*			
	DAUNIS Christiane	<i>Marcellaz</i>	*			DUCRET Paul	<i>Massingy</i>				*	
	LAMBERT J.François	<i>Marigny</i>		*		BOUVIER Serge	<i>Moye</i>				*	
	BOUCHET Henri	<i>Massingy</i>	*			MEURICE Virginie	<i>Rumilly</i>	<i>Démissionnaire</i>				
	BERNARD GRANGER Serge	<i>Rumilly</i>	*			MAGNIN Guillaume	<i>Sales</i>				*	

	<u>Délégués titulaires</u> à voix délibérative			Présent	Excusé	Absent	<u>Délégués suppléants</u> à voix délibérative			Présent	Excusé	Absent
Le Pays d'Alby	GUERRAZ Jean-Claude	<i>Cusy</i>	*			MANON Stéphane	<i>Gruffy</i>				*	
	GUILLAUME Michel	<i>Mâres</i>			*	MONGELLAZ Denis	<i>Alby</i>				*	
	DUBOIS Roland	<i>Allèves</i>			*	ABEL François	<i>Allèves</i>				*	
	BRUSSOL Laurent	<i>Mâres</i>	*			MAURY Guy	<i>Cusy</i>	*				
	REY Gilles	<i>Gruffy</i>	*			DUBOIS Jean-Louis	<i>Héry</i>				*	
	RENOUX Jean-Paul	<i>Alby</i>			*	CORMORAND Guy	<i>Viuz</i>				*	

	<u>Délégués titulaires</u> à voix délibérative			Présent	Excusé	Absent	<u>Délégués suppléants</u> à voix délibérative			Présent	Excusé	Absent
Le Pays des Bauges	LEPAVEC Michel	<i>Lescheraines</i>	*			LABORET Cédric	<i>Lescheraines</i>				*	
	DUPERIER Pierre	<i>Jarsy</i>			*	BERTIN Roger	<i>Sainte-Reine</i>	<i>Démissionnaire</i>				
	DUMOLLARD Michel	<i>Arith</i>			*	MIGUET Roger	<i>Aillon-le-Vieux</i>				*	
	DALPHIN Roger	<i>La Motte</i>	*			DUMOULIN René	<i>Doucy</i>				*	
	BECCU Bernard	<i>Bellecombex</i>	*			PRICAZ André	<i>Bellecombex</i>				*	
	FRESSOZ Jean-Pierre	<i>La Compôte</i>			*	PETIT Raymond	<i>La Compôte</i>				*	

			Présent	Excusé	Absent			Présent	Excusé	Absent
Conseillers Généraux autres participants	DARVEY Albert	<i>Canton du Châtelard</i>			*					
	HEISON Christian	<i>Canton de Rumilly</i>			*					
	MARTIN Jean-Claude	<i>Canton d'Alby</i>			*					
	CHIRI Frédéric	<i>SIABC</i>			*					